

REGLEMENT INTERIEUR ANNEE 2018-2019

Le cours de danse indienne Sabine FERNANDEZ est une entreprise individuelle gérée par Sabine FERNANDEZ qui en est le professeur.
Membre d'une association de gestion agréée par l'administration fiscale, acceptant à ce titre les règlements par chèques libellés à son nom.

Inscription

Remplir le formulaire d'inscription

Fournir une photocopie d'attestation d'assurance de la responsabilité civile

Fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la danse indienne

S'acquitter du règlement annuel

Un élève mineur sera inscrit par son représentant légal qui devra signer une autorisation parentale.

Calendrier des cours

Les cours prennent effet à partir du 10 septembre 2018 et s'arrêtent le 5 juillet 2019.

Vacances scolaires	Enfants	Adultes
Toussaint	Pas de cours	Cours maintenus en totalité
Noël	Pas de cours	Pas de cours pendant les 2 semaines
Printemps	Pas de cours	Cours la 1ère semaine, pas cours la 2ème semaine
Pâques	Pas de cours	Pas cours la 1ère semaine, cours la 2ème semaine

Soit un total de **39 semaines de cours pour les adultes, 35 semaines pour les enfants**

Pas de cours les jours fériés

Tarif et règlement

Les tarifs sont portés à la connaissance de l'élève au moment de l'inscription. Ils se composent des frais d'inscription et du forfait pédagogique, établi en fonction du nombre de cours à l'année.

Le règlement doit s'effectuer obligatoirement pour l'année au moment de l'inscription.

Les chèques sont libellés à l'ordre de Sabine Fernandez.

Absences - interruption des cours

L'absence de l'élève à un ou plusieurs cours ne donne lieu à aucun remboursement quel que soit le motif.

Si l'élève souhaite arrêter la pratique de l'activité en cours d'année, (pour cause de déménagement, raison professionnelle, problème de santé), aucun remboursement ne sera accordé.

Un avoir, dont le montant ne pourra excéder 2 mois de cours, pourra éventuellement être proposé à l'élève si elle en fait la demande par courrier postal accompagné des pièces justificatives. Aucune demande ne sera étudiée sur simple appel téléphonique ou SMS.

«Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en avoir reçu un exemplaire libre»

Nom, prénom :

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »